

Édition scientifique : les conditions du succès

Goéry Delacotte

La revue franco-québécoise *médecine/sciences* a su conquérir en cinq années une place très honorable sur le plan de la diffusion en langue française des recherches dans le domaine biomédical.

Sa structure éditoriale qui combine articles de synthèse et mini-synthèses, présentations d'hypothèses-débats et de dossiers, notes originales, nouvelles et brèves est suffisamment diversifiée pour traiter d'informations toutes nécessaires mais de nature différente.

C'est une revue, où il est souhaitable que nos chercheurs puissent s'exprimer largement. Comme lecteurs, ils la consultent ou la consulteront avec profit.

C'est aussi une expérience éditoriale réussie qui mérite d'attirer notre attention au moment où l'on s'interroge sur l'usage de la langue française dans la diffusion des travaux scientifiques.

Peut-être serait-il bon d'analyser les critères de succès de *médecine/sciences* pour en tirer profit plus largement dans des contextes différents.

Il est clair qu'il faut d'abord pour de telles entreprises un moteur : un rédacteur en chef dynamique entouré de son comité de rédaction ou un directeur de collection entreprenant.

C'est la condition première du succès. La qualité scientifique ensuite doit être assurée par un comité scientifique large ou par la bonne implantation du directeur de collection dans le milieu scientifique source et cible des informations à éditer. Seule, en effet, une très haute qualité scientifique doublée d'une grande exigence rédactionnelle saura attirer les meilleurs auteurs. Seule la participation

des meilleurs auteurs saura assurer le renom international et donc une lisibilité qui dépassera les frontières de la francophonie. Il s'agit là d'un cercle vertueux à ne rompre sous aucun prétexte.

Le soutien d'un éditeur actif et de dimension internationale est aussi une des conditions de réussite de la diffusion, tâche toujours délicate et qui doit dépasser largement les frontières d'un seul pays.

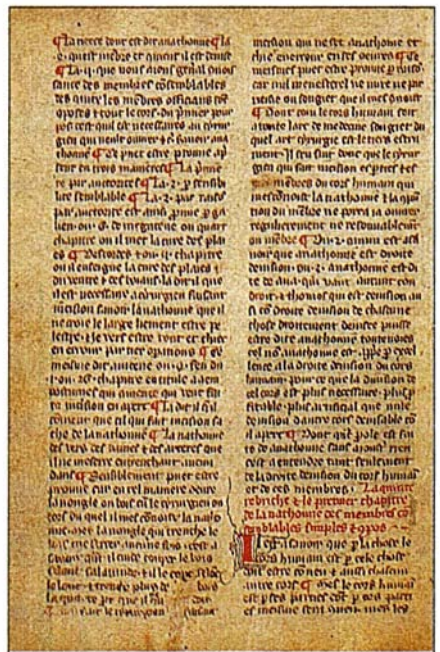
Enfin, la contribution financière des pouvoirs publics, ou de toute autre origine, garantissant la liberté édit-

ADRESSES

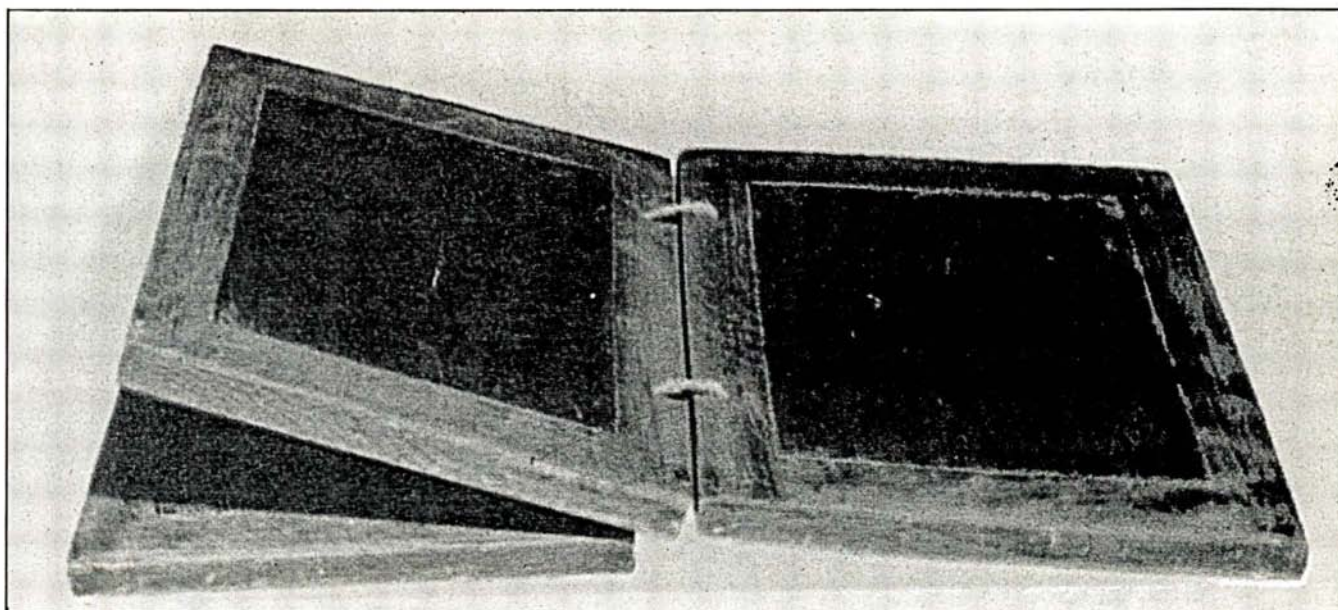
G. Delacotte : directeur de l'information scientifique et technique du Cnrs, professeur à l'université Paris VII, président du Conseil scientifique de l'Institut national de la recherche pédagogique, président de l'Association des écrivains scientifiques français. Cnrs, 15 quai, Anatole-France, 75700 Paris Cedex, France.

TIRÉS A PART

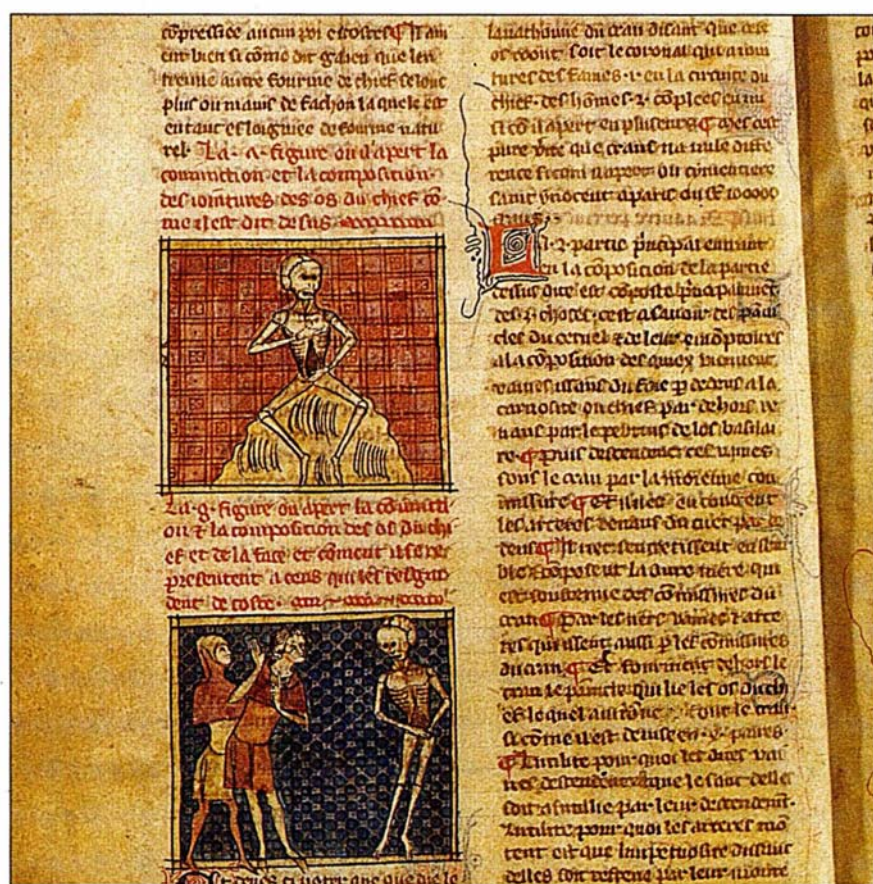
G. Delacotte.



Manuscrit français de 1314 de Henri de Mondeville. (voir légende de la page 193). (Ms Fr. 2030, chirurgie de Mondeville, Bibliothèque Nationale de Paris).



Tablettes. (Scala).



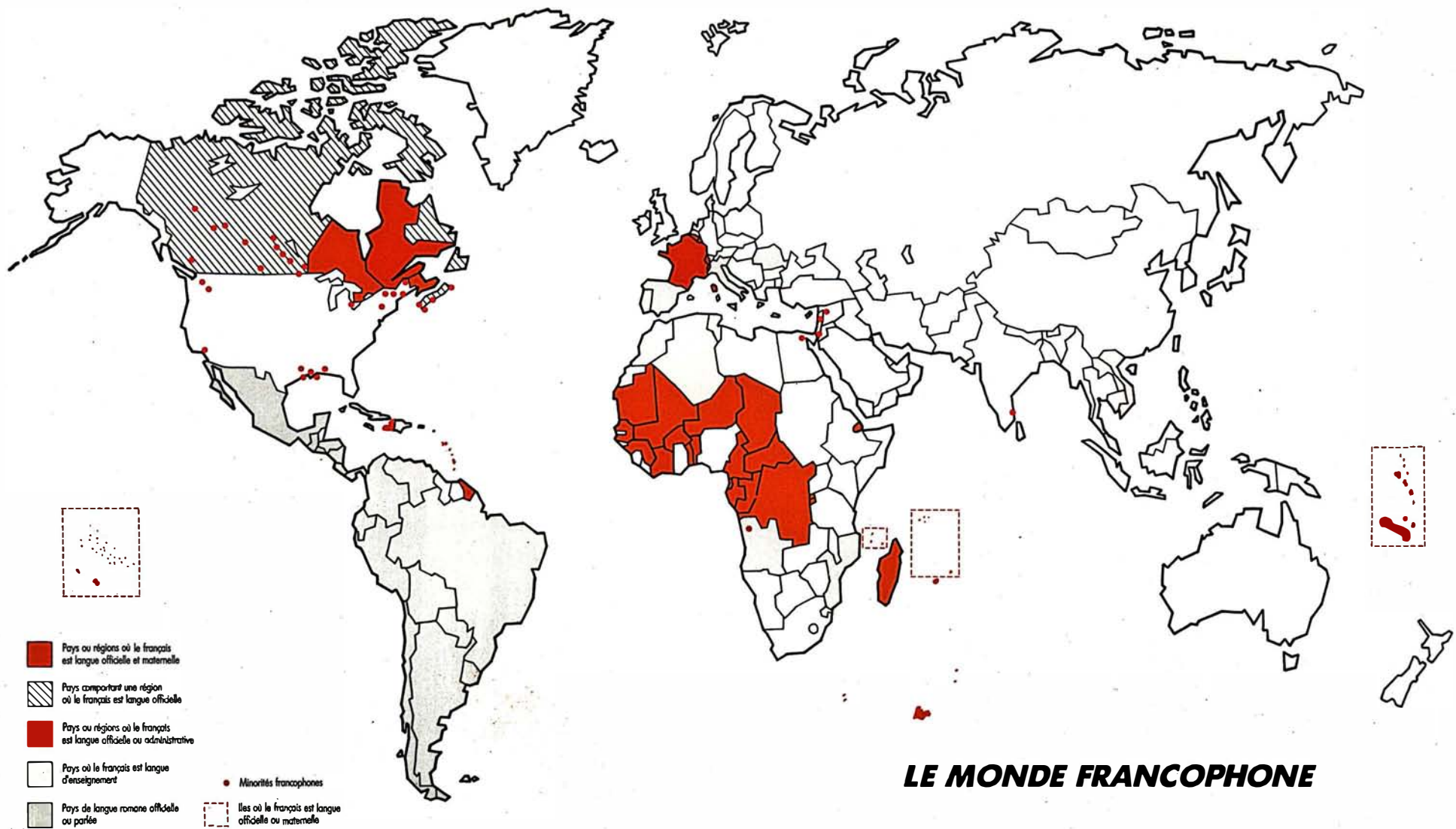
Manuscrit français de 1314 de Henri de Mondeville. (voir légende de la page 193). (Ms Fr. 2030, chirurgien de Mondeville, Bibliothèque Nationale de Paris).

m/s n° 3 vol. 6, mars 90

riale sera décisive pour assurer au produit — revue ou collection de livres — la conquête d'une part de marché suffisante pour éviter l'asphyxie financière de départ. Ces premiers pas peuvent être parfois difficiles et une politique de moyen terme est indispensable. Mais au bout du compte, il faut tendre à ce que la dynamique du marché puisse seule suffire pour porter le produit.

Le CNRS a tenté une expérience analogue en co-éditant la collection « Savoirs Actuels » qui présente des ouvrages de très hauts niveaux (cours de 3^e cycle, cours du Collège de France) en physique, astrophysique, mathématiques, chimie. Pour autant que nous le sachions, les réactions des milieux spécialisés sont positives, et cela d'autant plus que la qualité des ouvrages entraîne une édition en langue anglaise.

Il est donc possible de ne pas renoncer à l'utilisation de notre langue dans la diffusion des travaux de nos scientifiques. Encore faut-il doser, comme a su faire la revue *médecine/sciences*, professionnalisme, qualité, opiniâtreté et soutiens transitoires. C'est un beau succès pour une revue qui a presque atteint l'âge de raison ■



Sources : Secrétariat d'Etat chargé de la Francophonie - Institut Géographique National